



L'AÉRO-CLUB RÉGIONAL DE CAEN, EN BREF...

L'**Aéro-Club Régional de Caen (ACRC)** est une association Loi du 1^{er} juillet 1901, affiliée à la **Fédération Française Aéronautique (FFA)** déclarée d'utilité publique en 1933.

Il comporte environ 210 membres bénévoles pour 2 500 h de vol en moyenne annuelle et deux salariés à temps complet auxquels s'ajoutent deux autres personnes à temps partiel.



Une partie de la flotte de l'ACRC. Au fond, la tour de contrôle puis l'aérogare.

Implanté lors de sa création sur le site de l'aérogare, l'ACRC est depuis 2000 à sa place actuelle où il dispose de trois bâtiments, à savoir : le hangar avions, le club house comportant une salle de cours et de réunions, une cuisine équipée, une chambre pour le repos des pilotes de passage mais également un atelier agréé pour l'entretien et la réparation des avions de l'association sous l'oeil averti d'un mécanicien professionnel.

Consulter l'**HISTORIQUE DE L'AÉRO-CLUB DE 1931 A NOS JOURS**.

A partir d'une flotte de 10 appareils dont un ULM et deux appareils de voltige, sa vocation consiste à former comme à accueillir des pilotes privés dont certains évolueront vers des carrières professionnelles au sein de l'aéronautique civile comme militaire.

1



Kasmi Khlifa, mécanicien professionnel à l'ACRC

LA GESTION

Une telle association nécessite une gestion des plus sérieuses, d'autant qu'elle est soumise à la réglementation et aux spécifications de l'activité aéronautique générale de la DGAC. L'ACRC comporte donc une entité de gestion composée d'un bureau, soit : Président, Vice-président, Secrétaire général et un Trésorier secondé par son adjoint. L'ensemble du conseil d'administration compte en moyenne 12 personnes dont le rôle de chacun est parfaitement défini.



Wilbert Bérard, réélu Président de l'ACRC lors de l'assemblée générale en mars 2018



Situé dans l'entrée du club house, le secrétariat présidé par Brigitte Moisson-Zeddami, est ouvert du lundi au vendredi de 14 à 17 h et le samedi matin, sauf le dimanche.

Par ailleurs un membre du conseil d'administration assure une permanence les samedi et dimanche après-midi.

LA PLATE-FORME

L'ACRC fait partie de la plate-forme aéroportuaire gérée par la SAS AÉROPORT DE CAEN NORMANDIE dont l'actionnaire unique est la CCI. Elle comporte deux pistes revêtues, soit 13/31 (130° et 310° par rapport au Nord magnétique) de 45 m de largeur pour 1900 m de longueur et une autre de 1185 x 30 m orientée 05/23 mais malheureusement fermée depuis 2014.

Chacune de ces deux pistes est doublée de deux autres pistes en herbe de 820 et 650 x 50 m. Pour l'aviation légère comme pour l'aviation commerciale, l'avitaillement en carburant s'effectue depuis une station automatisée située le long du tarmac, en face de la tour de contrôle.

L'ESPACE AERIEN

La plate-forme aéroportuaire dont fait partie l'Aéro-Club Régional de Caen se situent dans la CTR (zone d'approche) gérée par les contrôleurs prenant place dans la vigie de la tour située à côté de l'aérogare. Cette CTR est elle-même incluse dans la TMA de Deauville (zone d'approche étendue) qui gère les arrivées comme les départs hors de la CTR de Caen-Carpiquet. Autrement dit, avant de commencer à rouler sur le parking de l'aéro-club, le pilote privé est déjà en contact avec le contrôleur local qui lui communique les instructions nécessaires, tant pour rejoindre le point d'attente de la piste en service, tant pour son décollage puis pour le suivi local par radar sur son écran.



2

Depuis la vigie, le contrôleur bénéficie d'une excellente vue sur les installations.

COMMENT DEVENIR PILOTE PRIVE D'AVIONS DE TOURISME OU D'ULM?..

Homme ou femme, garçon ou fille... La première chose consiste déjà à s'inscrire sachant que pour les mineurs l'autorisation parentale ou du tuteur est évidemment nécessaire.

Pour les plus jeunes, il est vivement recommandé de suivre les cours gratuits du BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique) qui, pour l'ACRC, se déroulent dans le club house sous la direction de membres qualifiés pour cela. Ces cours, reconnus par l'Education nationale, commencent en octobre de chaque année et peuvent être entrepris dès la classe de 4^e des collèges. L'examen a lieu en mai. Sa réussite permet d'obtenir une bourse d'Etat mais constitue également une formation très utile pour aborder l'école de pilotage.



Cuvée 2016/2017 des jeunes du BIA. Photo. Catherine Studer

LA FORMATION

L'ACRC compte 40 à 50 élèves chaque année. L'âge minimum pour obtenir la licence de pilote Privé (PPL) et piloter un avion de tourisme est de 15 ans révolus. Préalablement, ceci nécessite la réussite à l'examen théorique, de disposer d'un minimum de 45 heures de vol dont 25 en double commande (instructeur), de 15 heures seul à bord puis d'une épreuve de qualification finale en vol. Il en est de même pour obtenir le brevet de pilotes d'Ultra Léger Motorisé (ULM) trois axes, soit après l'examen théorique entre 25 et 35 heures de vol avec instructeur (environ). On trouvera sur le site de l'Aéro-Club comme au secrétariat, l'ensemble des éléments nécessaires.

Avec le Chef pilote professionnel, essentiellement trois autres instructeurs sous statut bénévole se partagent la formation des élèves. Deux sont qualifiés voltige.



Ci-dessus, par ordre : Nicolas AUGER, Chef pilote et instructeur voltige, Patrick GIGOT, instructeur voltige, juge international et fondateur de Normandie Caen Voltige, Jacky LEMAITRE et Romain DAMOISEAUX.

L'ACTIVITE VOLTIGE

Créée par Patrick GIGOT en 2000 sous le sigle Normandie Caen Voltige (NCV), cette activité fait intégralement partie de l'association. Forte d'environ 25 pilotes pour 250 heures de vol en moyenne annuelle, elle revendique les plus glorieux titres dont celui de champion de France mais également de champion d'Europe (les deux titres par Jean Max Vautier, ancien élève de l'ACRC). A cela s'ajoutent de nombreux autres succès lors de championnats régionaux.



CAP 10 biplace F-CNCV. 180 CV. CAP 231 monoplace F-GRSL. 320 CV.

De gauche à droite devant le CAP 231 : Simon Fick, Stéphane Menant, Patrick Gigot et Jean-Max Vautier

JOURNEES PORTES OUVERTES

Généralement en juin de chaque année, ont lieu sur un week end les journées portes ouvertes qui permettent à de nombreux visiteurs à la fois de mieux percevoir ce qu'est l'activité de l'ACRC mais également de prendre place à bord de l'un des avions pour un vol découverte. Se joignent aussi plusieurs de nos sponsors et le camion/information de l'Armée de l'Air où chacun peut se renseigner concernant les carrières offertes. Il est évidemment possible de se restaurer sur place.

VOLS DECOUVERTE ET PROMENADES AERIENNES

A tout moment, naturellement suivant la météo, l'association peut assurer des vols découverte dont la durée moyenne se situe entre 30 et 40 minutes (roulage compris) comme des promenades aériennes locales (sites du débarquement, etc.) ou des circuits plus étendus.

L'ACTION HUMANITAIRE ET SOCIALE



La journée du 15 mai 2018 des AILES DU SOURIRE. Photo. Christiane Delanoé.

Journée du 1^{er} mars 2018 pour les enfants du centre de vacances et de loisirs Jules Verne à IFS. Que du bonheur sur ces deux clichés ! Photo. Jean-Marc TRUCHET

L'Aéro-Club Régional de Caen est également bien connu pour accueillir AVIATION SANS FRONTIERE (ASF) et son émanation LES AILES DU SOURIRE localement gérée par Denis Gautier, qui permettent de régulièrement organiser des journées avec vols découverte pour des enfants à mobilité réduite.

Il en est de même pour différents organismes ou associations locaux comme des centres de loisirs et de vacances pour enfants et adolescents.





DE LA NORMANDIE AU SENEGAL

A l'automne 2017, un équipage de l'aéro-club participa à la 35^e édition du Rallye Toulouse-Saint Louis du Sénégal sous les couleurs de l'ONG AVIATION SANS FRONTIERES sur le trajet de l'Aéropostale, une ligne aérienne mythique.

Avec plus de 10 000 kilomètres de vol... mais oui !.. cette compétition est le plus grand rallye aérien régulier au monde.

Participer à cette aventure, c'est déjà bien évidemment un grand voyage avec pour commencer le survol de paysages magnifiques.

La queue de notre DR 400 MAJOR immatriculé F-GUXB bien décorée aux couleurs des différents sponsors et les Pyrénées.
Photos : Denis Gautier



4

DES FEMMES ET DES HOMMES...

Une association comme l'ACRC est avant toute chose une affaire de Femmes et d'Hommes bénévoles, de jeunes et de moins jeunes, animés d'une même passion pour les choses de l'air.

L'ambiance est donc sympathique, voire chaleureuse et le visiteur toujours le bienvenu.

Souvent, l'on entend que "pour faire de l'avion" il faut en avoir les moyens, sous-entendu financiers mais c'est oublier que dans toute organisation humaine, quelle que soit sa nature, il y a des personnes financièrement aisées et d'autres moins, voire beaucoup moins sinon encore moins. En ce qui concerne l'aviation privée en général, tout dépend de ce que l'on entend par là.

En effet, si l'on considère le seul prix de l'heure de vol qui doit d'ailleurs être pondéré pour l'ULM, on peut immédiatement en conclure que voler nécessite de substantiels moyens financiers comme pour passer son brevet de pilote privé. Toutefois, c'est oublier que l'exercice de nombreuses passions n'est généralement pas gratuit mais également que beaucoup sacrifient ou plutôt se dispensent de certains investissements pour cela. Ensuite, faire du bateau à voile, de la moto, voire même fumer un paquet de cigarettes par jour n'est-il pas largement plus onéreux qu'effectuer 15 heures de vol, sinon plus par années ? Avec les moyens dont chacun dispose, il est toujours possible de voler et se faire plaisir suivant son rythme.

LE SITE INTERNET

www.aeroclub-caen.org et même !.. un numéro de téléphone : **02 31 26 52 00**

LE JOURNAL INTERNE

Petit journal interne au club, **BATTEMENT DE PLUMES** paraît tous les deux mois, les plumes étant ici... bien entendu, les ailes de l'aéronef. Réservé aux membres, il est néanmoins disponible pour lecture à tout visiteur intéressé, y compris en ligne sur le site Internet (cf. ci-dessus).



NOUS RENDRE VISITE... EVIDEMMENT !..

Dès 9 h du matin jusqu'à la tombée de la nuit, il y a toujours quelqu'un et nous volons tous les jours, naturellement si le temps le permet !.. Il n'y a donc aucune difficulté à ouvrir la porte d'entrée et ainsi nous rendre visite. Le café ou le thé sont gratuits !

... Et n'oubliez pas notre autocollant ! N'hésitez pas à le poser sur toutes les vitres de votre voiture et même celles des voisins, (il est conseillé de leur demander l'autorisation...) également sur les phares mais à condition de les laisser allumés !..

